

the telex deposit system, can improve interest earnings up to \$4 million annually.

37. Some departments continued to deal with unauthorized deposit facilities in spite of a legal opinion precluding their use.

38. Your Committee concludes that such deficiencies in the receipt and deposit of public money reflect the earlier observations of the Auditor General on the state of financial management and control in government departments and agencies. Furthermore, they reflect the need for adequately trained financial staff, sound internal procedures, and improved internal audit capability within the departments concerned.

39. Your Committee recognizes the progress made by the Receiver General with respect to the transfer of funds to the Bank of Canada. Moreover, a spokesman from the Treasury Board assured your Committee that they would monitor the total area of receipt and deposit of public money in the departments concerned. Your Committee supports this action.

F—Use of Statistical Data in Determining Certain Government Expenditures

40. The Auditor General observed that controls are inadequate to ensure appropriate secondary use of statistical data in determining certain government expenditures and recommended that Treasury Board undertake a study of the use of statistics by the Treasury Board Secretariat. One example of a situation that gave rise to the Auditor General's concern was the transfer of Federal funds to the provinces based on population statistics that were compiled for another purpose.

41. During testimony the Treasury Board Secretariat declined to make any policy statement or judgment as to the accuracy or the appropriateness of the data in cases where the concerned parties (*i.e., the donor and recipient of the funds*) had agreed that the data are satisfactory to them.

42. Statistics Canada stated that the responsibility for using the statistics to determine any payment is the responsibility of the programming department.

43. The Treasury Board stated that it accepts Parliament's authorization of the statistics being used but does not accept the responsibility for determining whether the statistical data are appropriate.

44. It is difficult for your Committee to comment on the Auditor General's observations concerning the possible inequity of government spending based on inappropriate secondary use of statistical data and on the implications of improving Treasury Board's monitoring ability or Statistics Canada's resources.

45. Your Committee recommends that one or more of the following steps be taken by the Government in examining this matter further:

intérêts sur l'épargne en améliorant ses méthodes de virement de fonds à la Banque du Canada, à Ottawa, au moyen de système de dépôt télex.

37. Certains ministères continuent d'utiliser des comptes de dépôt non autorisés bien que leur usage ait été condamné par les conseillers juridiques consultés à ce sujet.

38. Votre Comité a conclu que les faiblesses constatées dans la réception et le dépôt des deniers publics justifient les commentaires faits par le Vérificateur général au sujet de la gestion et du contrôle financiers exercés par les ministères et organismes gouvernementaux. Ces observations soulignent, en outre, la nécessité d'engager un personnel compétent, d'adopter des procédures internes éprouvées et d'améliorer la vérification interne dans les ministères en cause.

39. Votre Comité note les progrès réalisés par le Receveur général en ce qui concerne les virements de fonds à la Banque du Canada. Un porte-parole du Conseil du Trésor a, par ailleurs, assuré votre Comité que le Conseil exercera un contrôle sur l'ensemble des opérations de recette et de dépôt de fonds publics dans les ministères en cause. Votre Comité appuie une telle ligne d'action.

F—Utilisation de données statistiques pour déterminer certaines dépenses du gouvernement

40. Le Vérificateur général a fait remarquer que les mesures de contrôle ne sont pas appropriées pour garantir l'utilisation secondaire à bon escient des données statistiques visant à déterminer certaines dépenses du gouvernement et recommande que le Conseil du Trésor mette en chantier une étude portant sur l'utilisation des données statistiques par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Un des exemples qui a suscité l'inquiétude du Vérificateur général portait sur le transfert des fonds fédéraux aux provinces en fonction de statistiques démographiques qui avaient été établies à d'autres fins.

41. Au cours des témoignages, le Secrétariat du Conseil du Trésor n'a voulu faire aucune déclaration de politique ni émettre aucun jugement sur l'exactitude et sur le caractère approprié des données dans le cas où les parties intéressées (*par exemple, le donneur et le bénéficiaire des fonds*) étaient d'accord sur ces données.

42. Statistique Canada a fait remarquer que la responsabilité en matière d'utilisation des statistiques pour déterminer les versements incombe au ministère chargé de l'élaboration des programmes.

43. A cela le Conseil du Trésor a fait remarquer qu'il accepte l'autorisation du Parlement d'utiliser ces statistiques, mais il refuse, par contre, la responsabilité de déterminer le caractère approprié de ces données.

44. Votre Comité peut donc difficilement passer des commentaires au sujet des observations faites par le Vérificateur général relatives, d'une part au caractère non fondé de certaines dépenses publiques engagées en fonction de l'utilisation secondaire de données statistiques et, d'autre part, aux mesures à prendre pour améliorer les moyens de contrôle du Conseil du Trésor ou les ressources de Statistique Canada.

45. Votre Comité recommande qu'au moins une des mesures suivantes soient prises par le gouvernement lorsqu'il étudiera plus à fond cette question, à savoir: